

# Commune municipale de Cormoret Vieille-Route 1 – 2612 Cormoret

032/944.15.13 - contact@cormoret.ch

# **INFORMATIONS COMMUNALES**

## **ET INVITATION A**

# L'ASSEMBLEE MUNICIPALE

**DU 16 JUIN 2025** 

# A 20H00 A LA SALLE POLYVALENTE



#### Introduction

Avant la séance du Législatif, par ce cahier d'information, le Conseil municipal souhaite apporter à l'ensemble de la population des renseignements généraux sur l'activité communale.

Pour l'Assemblée municipale du 16 juin 2025, la publication légale a paru dans le numéro 19 du 16 mai 2025 de la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary.

Selon l'art. 45 du règlement communal, l'Assemblée municipale est certes publique mais ne pourront, bien entendu, prendre part au vote que les personnes suisses âgées de 18 ans révolus et domiciliées dans la commune depuis trois mois au moins (art. 9).

L'Exécutif municipal vous souhaite une bonne lecture et vous adresse ses salutations les meilleures.

Juin 2025

Le Conseil municipal

#### **Administration communale de Cormoret**

**Site Internet**: <u>www.cormoret.ch</u>

#### **Heures d'ouverture :**

Lundi de 15h00 à 18h00 Mercredi de 14h30 à 16h30 Jeudi de 9h30 à 12h00

ou sur rendez-vous



# La bibliothèque publique et scolaire recherche ses nouveaux / nouvelles responsables

Suite à la démission de l'équipe actuelle, la municipalité recherche de nouveaux / nouvelles forces pour gérer la bibliothèque communale et scolaire de Cormoret dès le 1<sup>er</sup> juillet 2025.

Outre les travaux d'organisation et de préparation, une ouverture hebdomadaire est à assurer. Ce travail est défrayé.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter l'administration ou Chrystel Herren par email des@cormoret.ch

#### Le mot du Maire :

Bonjour à toutes et tous,

Je vous invite à participer à la prochaine assemblée municipale du 16 juin, dont vous trouverez l'ordre du jour par ailleurs.

Nouveauté : les rapports des dicastères seront inclus dans ce cahier d'information.

Au niveau des comptes, nous avons eu de bonnes surprises, le résultat est largement positif alors qu'un déficit était prévu. Le compte général des tâches communales financé par les impôts présente un excédent de revenus de CHF 116'109.08, tandis que le compte des financements spéciaux (tâches autofinancées par les taxes) présente un excédent de charges de CHF 7'372.97.

De ce fait le compte global présente un excédent de revenus de CHF 108'736.11 alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 272'345.26. Vous trouverez les explications dans le rapport des comptes détaillé ci-après.

Comme annoncé en décembre 2024, le projet de réfection de la Vielle-Route en synergie avec le réseau des fontaines, l'épuration, le chauffage à distance, la Goule et le syndicat d'alimentation des eaux sera à l'ordre du jour pour 2026, pour cela un crédit d'étude vous est demandé lors de cette assemblée.

Une adaptation de la contribution au fonctionnement de la patinoire la Clientis Arena vous est demandé via Erguël Sport SA. Comme vous pourrez le lire plus loin, les frais d'exploitation ont beaucoup augmenté notamment pour l'énergie et le personnel, de même que le fond d'entretien et de rénovation doit être mieux pourvu.

L'implantation de panneaux solaires sur la salle polyvalente n'a pas encore pu commencer du fait d'une opposition lors de sa publication.

Je remercie les conseillers communaux ainsi que le personnel communal pour leur engagement au service de notre communauté.

Je suis à votre disposition sur rendez-vous par email à <u>mairie@cormoret.ch</u> ou par téléphone au 032 / 944 20 71 pour échanger sur les affaires communales.

Votre maire Gérard Py

#### **ASSEMBLEE MUNICIPALE**

#### le lundi 16 juin 2025

#### À 20h00 à la salle polyvalente

#### Ordre du jour :

- 1) Informations et rapports des conseillers
- 2) Discuter et approuver le crédit d'engagement pour l'étude de la réfection de la Vieille-Route de CHF 110'000.-
- 3) Discuter et approuver les comptes communaux 2024
- **4)** Discuter et approuver l'augmentation de CHF 20.- à CHF 27.- par habitant de la dépense périodique pour la contribution annuelle à Erguël Sports SA dès le 1.1.2026
- **5)** Prendre connaissance de l'arrêté de compte des travaux du chemin des Fontenettes
- **6)** Prendre connaissance de l'arrêté de compte des travaux de réfection des chemins de finage suite aux intempéries
- 7) Divers et imprévus



#### 1 Informations et rapports des conseillers

#### **Thierry Kämpf**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

6 mois ont passé depuis notre dernière assemblée municipale, voilà donc quelques informations concernant mes délégations et mes dicastères.

#### -Service des eaux :

Eau potable SEauCC : rien de spécial à signaler si ce n'est que le 6 septembre une journée sur l'eau sera organisée à

la SDC à Courtelary avec plusieurs intervenants sur ce thème, des explications,

démonstrations en lien avec ce liquide précieux. Une première info a été publiée dans la FAC

du 09.05.2025.

#### -Epuration des eaux :

<u>SEBV</u>: Tout fonctionne bien à la Step de Sonceboz. Les derniers grands travaux effectués ont été le changement du dessableur qui a demandé passablement de temps d'organisation et de coordination mais qui fonctionne depuis avec grande satisfaction!

#### -Gestion des déchets :

#### Enquêtes sur les déchets 2024 :

	2024 :	2023 :	Remarque :
-Ordure ménagères + encombrant	102t	107.7t	
-verre	23t	25.3t	
-papier carton	31t	30.1t	
-composte	41t	35.6t	le poids peut varier selon la météo
-ferraille	5t	5.9t	
-alu fer blanc	2t	2t	
-balayure de route + Dépotoir	0	14t	Evacué tous les 2ans

Info: PET: 1.693t Vêtements: 3.142t Capsules Nespresso: 0.337t

Pour un total de 206t en 2024 contre 209t en 2023.

<u>Vadec</u>: J'ai participé à plusieurs séances de groupe de travail en ce qui concerne les déchets. Le point

principal qui concerne la commune est la mise en place du sac taxé harmonisé entre les communes

du vallon de St-Imier pour (2027).

#### -Agriculture:

<u>Déchets carnés</u>: Les dernières informations remontent à un courrier de la municipalité de Sonvilier du

20.05.2025, qui mentionne : La procédure pour l'octroi du permis de construire est toujours

en cours à la Préfecture.

La Municipalité de Sonvilier espère un retour positif prochainement pour la mise en service le plus rapidement possible.

Je tiens à vous remercier et je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Thierry Kämpf Conseiller municipal.

#### **Chrystel Herren**

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Ces six derniers mois j'ai pu participer à plusieurs assemblées afin de représenter notre commune.

J'ai eu l'occasion de découvrir la KUFA à Lyss, une très jolie salle culturelle où se déroulent des concerts et animations diverses, il est également possible de louer l'endroit pour différentes manifestations.

Avec mes collègues ici présents nous avons pu poser l'an dernier au milieu de notre belle nature au bord de la Doux afin d'être exposé au CIP de Tramelan pour représenter la démocratie locale.

J'ai également pris part à l'assemblée générale de l'école de musique à St-Imier. A l'ouverture de séance nous avons toujours la chance d'avoir un petit concert fait par un de leur talent. Je suis à chaque fois épatée par ces jeunes surdoués de la musique.

Ces dernières semaines je me suis attelée à l'organisation de notre duel intercommunal Suisse bouge. Plusieurs sociétés locales ont organisé des cours de sport, danse et animations pour les jeunes et moins jeunes. L'AMACC (AnimationMusiqueArtCultureCormoret) s'est mis à disposition pour désaltérer petits et grands. Je remercie chaleureusement tous les acteurs de cette manifestation qui ont permis de mettre ce projet sur pieds. 40 personnes ont partagé leurs minutes actives en inscrivant quotidiennement leur façon de bouger et ainsi permettre à Cormoret d'être dans le haut du classement.

#### **Luc Ummel**

Dicastère de l'action social, du 3ème âge, des transports, des cultes et du cimetière.

#### Délégations :

- Assemblée des délégués du SEAUCC (Syndicat des eaux Courtelary-Cormoret)
- Comité SSEVT (Structure Social d'Encadrement Vouée au Travail) + Assemblée générale (dissolution)
- Qualité de l'offre ferroviaire dans le Jura bernois. Séance avec les représentants (infrastructure, immobilier et voyageurs) des CFF.
- Assemblée des délégués du syndicat scolaire CoViCou
- Assemblée générale du CCL (Centre de culture et de loisirs, St-Imier)
- Assemblée des délégués de la CRT 1 (Conférence Régionale des Transports Bienne-Seeland-Jura bernois)
- Assemblée générale du Point Rencontre du Jura bernois Tavannes
- Assemblée générale du SASC (Service d'Action Sociale Courtelary)

Dossiers en cours et autres représentations :

- Collaboration intercommunale pour la politique du 3ème âge avec Villeret et Courtelary. Sondage et séance d'information pour les aînés de nos villages.
- Vernissage de l'exposition photo « Démocratie locale » au CIP à Tramelan
- 2 visites aux jubilaires de la commune (80 ans) pour apporter le cadeau et les vœux des autorités
- Entretien et désaffection d'une zone du cimetière de Courtelary-Cormoret
- Arrêts de bus Mont-Crosin (sécurité des piétons, en particulier les enfants qui se rendent à l'école). Séance d'information pour les habitants de Mt-Crosin

#### Michel Abplanalp

#### Travaux publics:

-Vieille-Route, le futur tracé du CAD passera par la rue de la Vieille-Route. Du fait de ces travaux, une étude a été menée pour remettre à neuf les canalisations d'eaux usées et d'eaux claires, l'éclairage public et le réseau des fontaines.

Le SEAUCC procèdera également au changement de sa conduite qui date de 1902.

D'autres partenaires participeront également, à savoir La Goule, Swisscom, UPC. Cinq séances dont deux avec les riverains ont été nécessaires.

Un crédit d'étude vous est soumis lors de cette assemblée.

#### Séances de chantier :

Trois séances de chantier pour le chemin des Fontenettes ont eu lieu depuis le début de l'année avec le CAD, la Goule.

#### **Constructions:**

Pour la barrière du terrain de basket, trois séances, dont une pour la pose des gabarits avec M. Pierre Hinni, ont été nécessaire.

Une séance pour la réfection du chemin des Limes, situé sur la commune de Cormoret.

#### Commission de construction :

Nous nous sommes retrouvés à trois reprises et avons effectué un contrôle de fin des travaux DC2.

#### Délégations:

J'ai représenté la commune en tant que délégué auprès du Parc jurassien de la Combe-Grède, de Pro-Natura, de la Clientis, des pompiers Centre-Vallon et de COVICOU.

Merci de votre attention et je vous souhaite un bel été.

Michel Abplanalp

#### **Gérard Py**

#### Rapport de dicastère

Concernant mon dicastère, la présidence du conseil et les autres tâches m'ont occupé à env. 20% de temps de travail.

Je représente la commune dans de nombreuses institutions : au comité de l'association des communes Jb.B (président de la commission des communes solidaires), au comité de Grand Chasseral Tourisme, au comité du syndicat des eaux Courtelary Cormoret (vice-président), au comité d'Espace Découverte Energie et de l'expo Electro, ainsi que comme délégué aux assemblées des pompiers Centre-Vallon et du syndicat scolaire COVICOU. Je suis aussi candidat au comité du Parc naturel régional Chasseral.

Au niveau de l'administration, la secrétaire communale Françoise Wagnière est à 70% et l'administratrice des finances Sandrine Sylvant à 40% gèrent notre administration.

Leur charge de travail ne diminue pas et a toujours tendance à augmenter au vu du report de charges du canton et des nombreux sondages ou statistiques à fournir.

Daniel Jenzer notre voyer / concierge / responsable des eaux est impliqué à 100% et Christian Schneeberger, qui avait pu reprendre son poste après son accident de l'année dernière, est à 25% comme aide-concierge. Je remercie sincèrement tous les employés communaux pour leur engagement.

La tâche de police locale n'a pas nécessité de contribution de ma part cette année et à ce jour, merci à tous les citoyens pour leur civisme.

Concernant les finances, nous sommes toujours à flux tendu, les charges fixes ainsi les projets en cours et futurs nous poussent aux limites, à ce jour aucune détente n'est prévisible.

Les petites entreprises et artisans implantés au village offrent quelques dizaines d'emplois, qu'ils soient remerciés pour leur contribution aux besoins des habitants.

Des études sur l'efficacité énergétique de nos bâtiments communaux sont toujours en cours. Des propositions d'amélioration seront étudiées.

Une mise en place d'une communauté de consommation en autoconsommation RCP / RCPv (Regroupement Consommation Propre / Virtuel) voir d'un CEL (Communauté Energétique Locale) seront aussi à l'étude en lien avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur la salle communale.

https://www.helvetia-energy.ch/communautes-energetiques-locales-suisse2024

Je vous invite avant les vacances à la prochaine fête du village des 20 et 21 juin prochains. La fête est soutenue par la commune et de nombreux sponsors. Elle est organisée par l'amacc avec les autres sociétés locales. Vous trouverez le programme des festivités sur le site internet ou les réseaux sociaux de l'amacc et dans la presse locale.



# 2 Discuter et approuver le crédit d'engagement pour l'étude de la réfection de la Vieille-Route de CHF 110'000.-

Le chauffage à distance passera par la rue de la Vieille-Route et nous souhaitons profiter de cette occasion pour remplacer les canalisations des eaux usées et des eaux claires, l'éclairage public et le réseau des fontaines.

Afin de pouvoir déterminer les coûts et pouvoir vous demander le crédit au printemps prochain, nous devons effectuer une étude et mandater des ingénieurs pour effectuer le calcul.



# Crédit d'étude Ingénieurs civils et BAMO

Route, éclairage public, réseau des fontaines CHF 48'675.-

Canalisations CHF 61'325.-

Total du crédit CHF 110'00.- TTC

### 3 Comptes annuels 2024

#### 1 Généralités:

Les comptes annuels 2024 ont été établis selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'article 70 de la loi sur les communes (LCo; RSB 170.11) du canton de Berne, au moyen du logiciel communal ProConcept ERP.

La responsable de l'administration des finances, Mme Sandrine Sylvant, en fonction depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018 a procédé au bouclement des comptes.

Le budget 2024 a été adopté par l'Assemblée municipale le 4 décembre 2023 avec la quotité, taxes et montants mentionnés ci-après :

·			
Quotité d'impôt	2.04		
Taxe immobilière	1.3%o de la valeur o	fficielle	
Taxes sur l'eau potable	par m3 d'eau potable	е	CHF 2.20
	par unité locative		CHF 29.00
	par m2 (base et exti	nction)	CHF 1.20
Taxes d'épuration	par m3 d'eau potable	e, TVA non comprise	CHF 1.85
	Par unité locative, T	VA non comprise	CHF 32.00
Taxes des ordures	taxe de base par :	personne majeure	CHF 125.00
		Personne morale et	
		entreprise	CHF 50.00 à CHF 100.00
		Industrie	CHF 350.00
		Taxe par sac 35 l	CHF 2.00
Taxe des chiens	Montagne et fermes	isolées, 1 <sup>er</sup> chien	CHF 0.00
	Dès le 2 <sup>ème</sup> chien		CHF 75.00
	Village, dès le 1er chi	ien	CHF 75.00

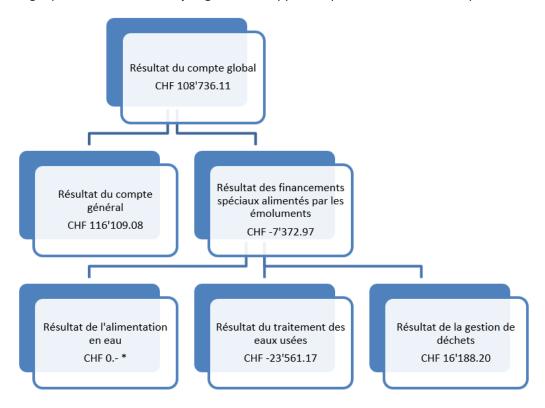


#### 1.1 Les événements marquants :

- La hausse du montant des « mesures de pédagogie spécialisée ordinaires » (MO) n'avait pas été estimée dans le budget du syndicat d'où des différences importantes dans les contributions au syndicat scolaire COVICOU.
- Un éclairage de la salle polyvalente a été remplacé pour raison d'indisponibilité de pièces de rechange et a permis de faire des économies d'énergie. Le montant a été prélevé sur le financement spécial pour l'énergie.
- Les bons de garde sont plus élevés que prévu, et compensés à 80 % par la subvention du canton.
- La provision pour heures supplémentaires a dû être à nouveau augmentée.
- Nouvelle organisation de la bibliothèque qui n'avait pas été prise en compte lors de l'élaboration du budget.
- Le revenu de l'impôt sur les gains immobiliers a été nettement plus élevé que prévu.
- Le montant des intérêts de notre dette est plus élevé que budgétisé, mais stable par rapport à 2023.
- Un amortissement supplémentaire de CHF 32'627.19 a dû être attribué à la réserve d'amortissement supplémentaire afin de respecter la législation en vigueur.

#### 1.2 Résultats

Le MCH2 exige que le résultat du compte global soit approuvé par l'Assemblée municipale :



\*Repris par le syndicat SEAUCC.¶

#### 1.2.1 Compte de résultats

#### Résultats du compte global

Le compte global se solde par un excédent de revenus de CHF 108'736.11. Le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 272'345.26. Cela représente une amélioration de CHF 381'081.37 par rapport au budget.

La fonction traitement des eaux usées présente un déficit de CHF 23'561.17. La gestion des déchets laisse apparaître un bénéfice de CHF 16'188.20

#### Résultat du compte général

Le compte général se solde par un excédent de revenus de CHF 116'109.08 alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 254'210.75 soit une amélioration de CHF 370'210.75 par rapport au budget.

Certains investissements prévus en 2024 ont été reportés en 2025 ce qui diminue la charge des amortissements qui était prévue. L'impôt sur les gains immobiliers a été nettement plus élevé que prévu.

#### **Crédits supplémentaires**

Total:	CHE	231'902.26 selon tableau annexé 11.8.2
TOTAL.	CHE	7.3 F 907.70 SEIOH TADIEAU AHHEXE TT.0.7

dont:

dépenses liées: CHF 164'461.66 dépenses de la compétence du CC: CHF 67'440.60 dépenses à arrêter: CHF 0.00

#### Financements spéciaux (domaines financés par des émoluments)

(Art. 30, lit. *b* ODGFCo)

FS Traitement eaux usées	Exercice 2024	Budget 2024
Résultat	-23'561.17	-26'722.46
Patrimoine administratif Montant du maintien de la valeur Etat du FS	330'790.50 377'679.32 371'121.22	

FS Gestion des déchets	Exercice 2024	Budget 2024
Résultat	16'188.20	8'587.95
Patrimoine administratif	94'446.90	
Etat du FS	110'858.00	

# **BILAN**

		Exercice 2024	Exercice 2023
ACTIF PATRIMOIN	E FINANCIER		
100	Disponibilités et placements à court terme	819'679.44	1'464'987.15
101	Créances	939'909.61	825'882.87
102	Placements financiers à court terme	-	
104	Actifs de régularisation	43'882.08	5'377.65
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	14'983.40	24'070.85
107	Placements financiers	4'110.00	1'110.00
108	Immobilisations corporelles PF	1'153'290.60	1'153'290.60
	Créances envers les FS et fonds enregistrés	1 100 200.00	1 100 200100
109	comme capitaux de tiers	_	_
	TOTAL DU PATRIMOINE FINANCIER	2'975'855.13	3'474'719.12
PATRIMOIN	E ADMINISTRATIF		
140	Immobilisations corporelles PA	2'553'957.48	2'430'507.94
142	Immobilisations incorporelles	-	
144	Prêts	_	
145	Participations, capital social		
146	Subventions d'investissement		
	TOTAL DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2'553'957.48	2'430'507.94
	ACTIF	5'529'812.61	5'905'227.06
PASSIF			
CAPITAUX			
	Capitaux de tiers à court terme		
200	Engagements courants	397'405.53	384'250.28
201	Engagements financiers à court terme	1'101.42	1'603'753.92
204	Passifs de régularisation	53'790.10	40'081.20
205	Provisions à court terme	47'173.50	34'073.50
	Total des capitaux de tiers à court terme	499'470.55	2'062'158.90
	Capitaux de tiers à long terme		
206	Engagements financiers à long terme	2'288'000.00	1'315'280.00
208	Provisions à long terme	<u>-</u>	
	Engagements envers les FS et les fonds		
209	enregistrés comme capitaux de tiers	<u>-</u>	<u> </u>
	Total des capitaux de tiers à long terme	2'288'000.00	1'315'280.00
	TOTAL DES CAPITAUX DE TIERS	2'787'470.55	3'377'438.90
			0 011 400.00
			0 077 400.00
CAPITAUX	( PROPRES		0011 400.00
	Financements spéciaux, engagements (+) et		
<b>CAPITAUX</b> 290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	482'071.22	
	Financements spéciaux, engagements (+) et	482'071.22	
290 292	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-) Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-	489'444.19 -
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-) Réserves provenant de l'enveloppe	453'605.58	489'444.19 - 362'032.13
290 292	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-) Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire Préfinancements Réserves	-	489'444.19 - 362'032.13
290 292 293 294	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-) Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire Préfinancements Réserves Réserve liée à la réévaluation du patrimoine	453'605.58 486'369.96	489'444.19 - 362'032.13 453'742.77
290 292 293	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-) Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire Préfinancements Réserves Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	453'605.58	489'444.19 - 362'032.13 453'742.77
290 292 293 294 296 298	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-) Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire Préfinancements Réserves Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier Autres capitaux propres	453'605.58 486'369.96 18'382.95	489'444.19 - 362'032.13 453'742.77 36'765.80
290 292 293 294 296	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-) Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire Préfinancements Réserves Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	453'605.58 486'369.96	489'444.19 - 362'032.13 453'742.77 36'765.80
290 292 293 294 296 298	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-) Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire Préfinancements Réserves Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier Autres capitaux propres	453'605.58 486'369.96 18'382.95	489'444.19  - 362'032.13 453'742.77  36'765.80 - 1'185'803.27 2'527'788.16

**Comptes de résultats** 

	-	Exercice	2024
		Charges	Revenus
0	Administration générale	267'969.22	18'850.00
	Charges / Revenus nets	-	249'119.22
1	Ordre et sécurité publics, défense	60'416.15	29'468.85
	Charges / Revenus nets	-	30'947.30
	Formation	1'026'255.90	456'905.75
	Charges / Revenus nets	1020255.90	569'350.15
3	Culture, sports et loisirs, Eglises	46'537.33	2'170.25
	Charges / Revenus nets	-	44'367.08
4	Santé	2'534.60	
	Charges / Revenus nets	2 334.00	2'534.60
	3		2 00 1100
5	Sécurité sociale	476'794.41	46'660.29
	Charges / Revenus nets	-	430'134.12
6	Transports et télécommunications	. 277'754.13	50'303.35
	Charges / Revenus nets	-	227'450.78
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire		
		374'893.03	361'085.63
	Charges / Revenus nets	-	13'807.40
8	Économie publique	26'975.60	34'956.22
	Charges / Revenus nets	7'980.62	-
	Finance of insurate	1001100 17	410051000
9	Finances et impôts	498'109.45	1'985'006.58
	Charges / Revenus nets	1'486'897.13	-

Budget 2024				
Charges	Revenus			
293'850.00	19'700.00			
-	274'150.00			
59'061.55	31'750.00			
-	27'311.55			
988'871.35	423'383.00			
-	565'488.35			
51'150.00	1'600.00			
-	49'550.00			
4'250.00	-			
-	4'250.00			
4051055.00	201402.00			
465'855.00	39'100.00			
-	426'755.00			
310'198.45	46'700.00			
310 190.43	263'498.45			
-	203 490.43			
4001004.00	0701000 40			
403'364.86	378'822.46			
-	24'542.40			
20,200 00	221200 00			
28'200.00	33'300.00			
5'100.00	-			
350'067.00	1'980'512.75			
1'630'445.75	1 900 312.73			
1 030 443.73				

Exercice 2023					
Charges	Revenus				
276'606.03	31'149.25				
-	245'456.78				
52'030.62	31'578.80				
-	20'451.82				
904'379.89	412'072.55				
-	492'307.34				
43'141.70	2'010.05				
-	41'131.65				
3'045.00	-				
-	3'045.00				
460'991.40	42'523.36				
-	418'468.04				
263'854.19	48'930.00				
-	214'924.19				
396'438.04	366'400.64				
-	30'037.40				
27'493.10	32'399.11				
4'906.01	-				
547'409.98	2'008'326.19				
1'460'916.21	-				

# **Groupes de matières** Compte de résultats

•		Exercice		Budg	et	Exercice	
		2024		2024	ļ	202	3
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHARGES						
30	Charges de personnel	352'399.63	14'940.85	332'880.00		339'479.65	4'663.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	320'456.94	2'314.97	423'450.00		324'649.12	2'972.85
33	Amortissements du patrimoine administratif	229'283.56		249'819.26		219'621.76	
34	Charges financières	55'803.81	19'062.10	59'150.00		276'737.08	2'870.10
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	38'975.00		38'975.00		38'975.00	
36	Charges de transfert	1'795'756.94	13'201.39	1'750'656.00		1'665'728.25	9'263.97
37	Subventions à redistribuer						
38	Charges extraordinaires	103'957.15		41'600.00		19'946.35	
39	Imputations internes	41'793.70		30'000.00		49'398.00	
3	TOTAL DES CHARGES	2'938'426.73	49'519.31	2'926'530.26		2'934'535.21	19'769.92
	REVENUS						
40	Revenus fiscaux	28'760.80	1'491'337.45	19'750.00	1'224'771.00	45'729.35	1'430'541.15
41	Revenus régaliens et de concessions	=== 10.01	19'476.80		20'000.00	217.4.2.2.4	19'946.35
42	Taxes	5'513.34	367'273.00		385'450.00	6'512.31	397'866.80
43	Revenus divers						
44	Revenus financiers	177.95	119'630.97		105'300.00	229.65	115'554.21
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		4'381.46				3'136.46
46	Revenus de transfert	0.01	955'469.35		890'014.00		879'028.21
47	Subventions à redistribuer		221=22.22		101100.00		/=\=00.00
48	Revenus extraordinaires		32'732.90		18'400.00		47'592.80
49	Imputations internes		41'793.70		30'000.00		49'398.00
,	TOTAL DEC DEVENUE	0.4450.40	0/000/005 00	401750.00	0/070/05 00	501474.04	010 101000 00
4	TOTAL DES REVENUS	34'452.10	3'032'095.63	19'750.00	2'673'935.00	52'471.31	2'943'063.98
	CLÔTURE						
90	Clôture du compte de résultats	132'297.28	23'561.17	8'587.95	280'933.21	10'903.21	35'075.83
9	COMPTES DE CLÔTURE	132'297.28	23'561.17	8'587.95	280'933.21	10'903.21	35'075.83
Ū		702 207.20	20 00	0 00,100	200 000,21	10 000.21	00 07 0.00
		3'105'176.11	3'105'176.11	2'954'868.21	2'954'868.21	2'997'909.73	2'997'909.73
						<del>-</del>	

**<u>Commentaires</u>**: (Les commentaires se réfèrent au compte global)

#### Charges de personnel (30)

Avec un total de CHF 337'458.78, elles sont supérieures de 1.37 % au budget. Comparées au compte 2023, nous constatons une augmentation de CHF 2'642.13. La provision pour heures supplémentaires a dû être augmentée de CHF 13'100.- car la surcharge de travail n'a pas pu être compensée en 2024.

#### Biens, services et marchandises (31)

Le budget 2024 prévoyait un montant de CHF 423'450.- et les comptes présentent un résultat net de CHF 318'141.97 soit une diminution de CHF 105'308.03. Le montant pour l'énergie et les combustibles s'est révélé moins élevé que prévu de CHF 11'613.81 Au niveau du gros entretien (314) un montant de CHF 102'600.- était prévu au budget alors gu'au final il a été dépensé CHF 84'055.99.

#### Amortissements (33)

Le patrimoine administratif existant (art. T2-4, al. 1, ch. 1 à 4 OCo) a été repris à sa valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2016, au moment de l'introduction du MCH2, et se monte à CHF 1'197'425.00. Il doit être amorti dans un délai de 10 ans, à raison de CHF 119'742.50 par an.

Les autres amortissements ordinaires, comptabilisés en fonction de la durée d'utilisation, se montent à CHF 109'541.06. Ce montant est inférieur au budget d'environ CHF 20'000.- car tous les investissements prévus n'ont pas été effectués.

#### **Charges financières (34)**

Les charges financières se montent à CHF 36'741.71 alors que le budget prévoyait CHF 59'150.-. Il était prévu au budget CHF 20'000.- pour les rectifications des immobilisations corporelles du PF, mais aucune rectification a été nécessaire en 2024.

#### Attributions aux fonds et financements spéciaux « FS » (35)

L'attribution au fonds spécial du maintien de la valeur (FSMV) pour l'assainissement des eaux usées est de CHF 38'975.-.

#### **Charges de transfert (36)**

Avec un montant de CHF 1'782'555.55, elles sont supérieures au budget 2024. La part communale à la compensation des charges de l'aide sociale a encore augmenté et s'élève à CHF 282'580.70, soit environ CHF 565.- par habitant. Par rapport au budget la part au syndicat COVICOU est dépassée de CHF 45'590.95. Il faut rappeler que les mesures «MO facturées par la commune de St-Imier ont très fortement augmenté suite à une modification des bases légales.

#### **Charges extraordinaires (38)**

Une attribution au FS pour la promotion des énergies des installations communales a été effectuée selon notre règlement pour un montant de CHF 19'946.35 qui correspond au montant versé par la Goule. Il a également été attribué un montant de CHF 51'853.16 au FS maintien de la valeur de l'immeuble du patrimoine financier ainsi que le montant de CHF 32'627.19 transféré sur la réserve des amortissements supplémentaires comme la législation le prévoit.

#### Revenus fiscaux (40)

Avec des recettes de CHF 1'462576.65, les revenus fiscaux 2024 sont supérieurs de CHF 77'764.85 par rapport au compte 2023. Une augmentation de CHF 257'555.65 est constatée par rapport au budget. En chiffres :

Pour les personnes physiques (PP): (400)

Le budget prévoyait des recettes de CHF 977'081.- alors que les comptes représentent CHF 1'048'472.50 soit une augmentation de 7.30 %. Comparé au compte 2023, nous notons une diminution de CHF 106'393.35. La différence provient principalement des impôts sur le revenu des personnes physiques.

Pour les personnes morales (PM): (401)

Les recettes totales se montent CHF 82'616.20, initialement budgétées à CHF 81'390-. En 2023, elles s'élevaient à CHF 28'065.70 la différence entre 2023 et 2024 provient des répartitions fiscales impôts sur le bénéfice des PM non domiciliées à Cormoret dans lesquelles une PM n'a pas été taxée sur l'année 2023.

Autres impôts directs : (402)

Avec des recettes totales de CHF 326'149.95 nous constatons une amélioration de CHF 185'099.98 comparée au budget. Cette augmentation est due aux gains immobiliers qui s'élèvent à CHF 181'775.15 et qui sont difficiles à quantifier car ils concernent les ventes d'immeubles.

#### **Taxes (42)**

Les taxes s'élèvent à CHF 361'759.66 alors que le budget prévoyait CHF 385'450.-. Les taxes de l'eau potable, qui sont reversées au syndicat et les taxes des eaux usées sont stables par rapport à 2023 alors que les taxes des déchets sont inférieures de CHF 6'000.- par rapport au budget.

#### **Revenus financiers (44)**

Avec un montant de CHF 119'453.02, ils sont inférieurs de CHF 14'153.02 au budget et supérieurs de CHF 4'000.- au compte précédent.

#### Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (45)

Un prélèvement de CHF 4'381.45 a été effectué et il correspond au prélèvement sur le FSMV des eaux usées.

#### **Revenus de transfert (46)**

Le budget prévoyait un montant de CHF 890'014.- et le compte 2024 s'élève à CHF 955'469.34. Pour la première fois cette année, nous avons eu droit à une contribution supplémentaire du canton pour les traitements du personnel enseignant de CHF 58'895.65.

#### Péréquation financière : (462)

En 2024, la commune a touché un montant de CHF 390'299.- de la péréquation financière. L'indemnité pour les charges géo-topographiques s'est élevée à CHF 138'644.- et à CHF 82'993.- pour la dotation minimale. Le montant de la réduction des disparités s'élève à CHF 164'164.-. Au total c'est moins de CHF 25'421.- qu'en 2023.

.

## **Compte des investissements**

compte des investissements						
	Exerci	ce	Budget		Exer	cice
_	2024	ļ	2024		202	23
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
DEPENSES _						
Immobilisations corporelles	389'973.90	_	321'200.00	_	83'214.95	7'537.60
Investissements pour le compte de tiers	-	_	-	_	-	_
Immobilisations incorporelles	-	_	-	_	-	_
Prêts	-	_	-	_	-	_
Participations et capital social	_	_	-	_	_	_
Subventions d'investissement propres	-	_	-	_	-	_
Subventions d'investissement à redistribuer	_	-	-	_	_	-
TOTAL DES DEPENSES	389'973.90	0.00	321'200.00	0.00	83'214.95	7'537.60
REVENUS						1
Report d'immobilisations corporelles dans le PF	-	-	-	_	-	-
Remboursements	-	12'240.80	-	_	-	20'000.00
Report d'immobilisations incorporelles	-	_	-	_	-	_
Subventions d'investissement acquises	-	25'000.00	-	_	-	_
Remboursement de prêts	-		-	_	-	
Report de participations	-	_	-	_	_	
Remboursement de subventions d'investissement propres	-	-	-		_	-
Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	_
TOTAL DES RECETTES	0.00	37'240.80	0.00	0.00	0.00	20'000.00
Report au bilan	37'240.80	-	-	-	20'000.00	-
Report au bilan	_	389'973.90		321'200.00	-	75'677.35
Investissements nets	352'733.10		321'200.00		55'677.35	

## Crédits supplémentaires

Crédits budgétaires soumis à l'approbation du législatif

			Crédit suppl.			
		en CHF				
N° de compte	Désignation	Comptes	Budget	Dépassement	Date de l'arrêté	Remarque
	<del>-</del>	-	_		rarrete	
	AUCUN					

#### Crédits budgétaires soumis à l'approbation de l'exécutif (uniquement les montants de + de CHF 3'000.- sont mentionnés)

_		Crédit suppl.		Crédit suppl.		
		en CHF				
N° de compte	Désignation	Comptes	Budget	Dépassement	Date de l'arrêté	Remarque
0	Administration générale					
0220.3010.02	Provision heures supplémentaires	9 800.00	0.00	9 800.00	01.04.2025	Comptabilisation des heures supplémentaires séparément des salaires
1	Ordre et sécurité publics, défense					
1400.3132.03	Honoraires avocat, spécialiste construction	9 837.75				Frais juridiques liés aux permis de construire et recours non prévisibles
1506.3602.00	Synd. sapeurs-pompiers Centre-Vallon	17 958.55	14 100.00	3 858.55	01.04.2025	Ce montant correspond aux taxes encaissées qui dépend du revenu des personnes.
2	Formation					
2120.3632.00	Participation SSCCV- école primaire	433 051.25	410 130.00	22 921.25	01.04.2025	Ecolage versé à d'autres commune pas pris en compte dan budget 2024
2130.3632.00	Participation SSCCV - école secondaire	312 913.75	255 500.00	57 413.75	01.04.2025	
2170.3010.00	Traitement personnel de conciergerie	23 684.70	16 400.00	7 284.70	01.04.2025	Aide-concierge accidenté, remb. ass. CHF 8'097.50 2170.3010.09
2170.3144.02	Entretien salle polyvalente	18 675.65	7 000.00	11 675.65	01.04.2025	Remplacement éclairage salle polyvalente. Prévu initialement en investissment mais limite pas atteinte. Prèlèvement sur FS énergétique 2170.4893.00 CHF 14'350.05
2170.3910.00	Imputations internes charges personnel	29 400.00	22 500.00	6 900.00	01.04.2025	Selon les heures effectives
5	Sécurité sociale					
5320.3631.00	Part comm. aux prest. complémentaires (AVS)	117 777.00	112 275.00	5 502.00	01.04.2025	Imposée par le canton
5451.3637.00	Bons de garde	57 461.50	48 000.00	9 461.50	01.04.2025	Compensés par la contribution du canton 80%
6	Transport et télécommunications					
6150.3010.01	Provision heures supplémentaires	3 300.00	0.00	3 300.00	01.04.2025	Rien prévu au budget
6150.3141.01	Enretien éclairage public	20 141.04	100.00	20 041.04	01.04.2025	Travaux Les Nioles et les Frasses, profiter de remplacer les candélabres
6150.3151.00	Entretien véhicules, machines, outils	7 187.70	4 000.00	3 187.70	01.04.2025	Grand service véhicule voirie
7	Protection de l'environnement et amé, territ.					
7201.3143.00	Entretien réseau assainissement	6 018.65	3 000.00	3 018.65	01.04.2025	Remplacement d'une grille
7301.3130.02	Enlèvement et traitement déchets verts	12 075.10	4 000.00	8 075.10	01.04.2025	Augmentation de la quantité de déchets verts (35 à 41 tonnes)
9	Finances et impôts					
9100.40000.5	Répart. fis cales PP	26442.35	18000	8 442.35	01.04.2024	Plus de partages que prévu
9610.3401.00	Intérêts sur dettes à court terme	15 840.00	200.00	15 640.00	01.04.2025	Prêts par communes hausse du taux d'intérêts
9630.31444.00	Entretien immeuble VR3	3 796.21	0.00	3 796.21	01.04.2025	Remplacement d'un lave-vaisselle et taxe de raccordement unique après réception VO
9630.3893.00	Attrib. FS maintien valeur immeuble FS	51 853.16	30 000.00	21 853.16	01.04.2025	Correspond au bénéfice de l'immeuble VR3 selon règlement
9630.3940.00	Imput. interne intérêts PF VR3	5 892.90	1 000.00	4 892.90	01.04.2025	Hausse des taux d'intérêts
Dépenses liées	164 461.66		Total	231 902.26		

# PROPOSITION DE L'EXÉCUTIF

#### **APPROBATION:**

Le conseil communal arrête les comptes annuels au sens de l'article 71 OCo (RSB 170.111) pour l'exercice 2024

COMPTE DE RÉSULTATS  dont	Charges du compte global	2'847'113.72	CHF
	Revenus du compte global	2'955'849.83	CHF
	<b>Excédent de revenus</b>	108'736.11	CHF
dont	Charges du compte général	2'503'723.46	CHF
	Revenus du compte général	2'619'832.54	CHF
	<b>Excédent de revenus</b>	116'109.08	CHF
	Charges Traitement eaux usées	128'102.03	CHF
	Revenus Traitement eaux usées	104'540.86	CHF
	Excédent de charges	23'561.17	CHF
	Charges Gestion des déchets Revenus Gestion des déchets Excédent de revenus	62'903.38 79'091.58 16'188.20	CHF CHF
COMPTE DES INVESTISSEMENTS	Dépenses	37'240.80	CHF
	Recettes	389'973.90	CHF
	Investissements nets	352'733.10	CHF
CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES selon le t (compétence Conseil communal)	CHF 231'902.26		

#### **PROPOSITION:**

Il est proposé à l'assemblée communale d'approuver les comptes de 2024. Les crédits supplémentaires mentionnés dans le tableau sont tous de la compétence du Conseil ou des dépenses liées, donc l'assemblée ne doit pas les approuver.



#### RAPPORT SUCCINCT

de l'organe de vérification des comptes relatif à la vérification des comptes annuels de l'exercice 2024 établi à l'intention de l'assemblée communale de

#### de la commune municipale de Cormoret

En notre qualité d'organe de vérification des comptes, nous avons examiné les comptes annuels de la commune municipale de Cormoret, comprenant le rapport, le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe, de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

#### Responsabilité du conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales du canton et de la commune, incombe au conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels devant garantir que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Le conseil communal est par ailleurs responsable du choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que de l'adéquation des estimations comptables.

#### Responsabilité de l'organe de vérification des comptes

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre vérification, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre vérification conformément aux dispositions légales et au Guide destiné aux organes de vérification des comptes (Guides OVC, édition 2016). Nous avons planifié et réalisé la vérification de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

La révision inclut des opérations de vérification destinées à recueillir des éléments probants au sujet des valeurs et des informations figurant dans les comptes annuels. Le choix des opérations de vérification relève du pouvoir d'appréciation du réviseur, et en particulier de son évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en compte le système de contrôle interne, dans la mesure où il influence l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures de vérification adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficatité de celui-ci. La révision comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion.

#### Opinion sur les comptes annuels

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 sont conformes aux dispositions légales du canton et de la commune.

#### Rapport sur la base d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences d'indépendance au sens de l'article 123 OCo ainsi que les conditions particulières énoncées à l'article 124 OCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 qui vous sont soumis, avec un actif et un passif de CHF 5'529'812.61 et un excédent de revenus du compte global de CHF 108'736.11.

Bienne, le 9 mai 2025

T. Mathez Réviseur responsable Agent fiduciaire breveté Expert-réviseur agréé

Figema SA

duciaire



#### RAPPORT

de l'autorité de surveillance en matière de protection des données relatif à l'exercice 2024 de la collectivité de droit communal :

#### Commune de Cormoret

En notre qualité d'autorité de surveillance en matière de protection des données au sens de l'article 33 de la loi sur la protection des données et en vertu des tâches qui nous incombent au sens de l'article 34, nous sommes en mesure d'attester, sur la base des vérifications effectuées par sondages durant la période sous revue, soit depuis notre dernier contrôle jusqu'à ce jour, l'observation des prescriptions légales en matière de protection des données.

Bienne, le 9 mai 2025

Fioliciaire Figema SA

T. Mathez Réviseur responsable Agent fiduciaire breveté Expert-réviseur agréé

# 4 Discuter et approuver l'augmentation de CHF 20.- à CHF 27.- par habitant de la dépense périodique pour la contribution annuelle à Erguël Sports SA dès le 1.1.2026.

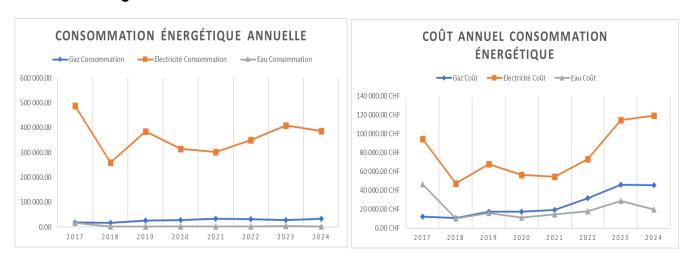
Le rapport du service des bâtiments et infrastructures sportives de Saint-imier présente l'analyse financière de la Clientis Arena et la nécessité d'augmenter les contributions communales pour Erguël Sports SA. Face aux charges croissantes liées à l'exploitation de la patinoire, le Conseil d'administration a demandé d'examiner plusieurs scénarios d'augmentation, allant de +20% à +35%.

L'analyse porte sur trois axes principaux : la masse salariale, les coûts énergétiques et la création d'un fonds de rénovation. Ces éléments sont essentiels pour assurer la pérennité de cette infrastructure sportive d'importance régionale.

#### Répartition des coûts du personnel

Le système actuel répartit les coûts du personnel à 50% pour la piscine et 50% pour la patinoire, ce qui ne reflète pas la réalité des besoins en personnel. L'analyse démontre que l'exploitation de la piscine correspond à 40% du temps de travail annuel, tandis que la Clientis Arena nécessite 60% du temps, Un manque de personnel équivalent à 50% EPT a été identifié. Un collaborateur technique supplémentaire à été engagé à 50% depuis mars 2024 pour combler cette lacune.

#### Coûts de l'énergie



L'analyse des coûts énergétiques depuis 2017 montre une réduction significative de la consommation après la rénovation du bâtiment en 2018. Toutefois, on observe une augmentation de la consommation électrique en 2023, principalement due aux nombreuses manifestations organisées cette année-là, dont la fête de lutte et les rencontres internationales anarchistes.

Les consommations d'eau et de gaz restent relativement stables, mais l'augmentation des tarifs énergétiques a considérablement impacté les coûts totaux. Le coût énergétique moyen annuel s'élève à 124'452.82 CHF, soit environ 4'148.43 CHF par semaine d'exploitation.

#### Création d'un fonds de rénovation

Entretien lourd: travaux d'assainissement, transformation ou reconstruction

Entretien courant : réparations modestes et remplacements ponctuels

Surveillance et maintenance : surveillance et maintenance

Selon la norme SIA 469 sur la conservation des ouvrages, trois types de prestations sont nécessaires pour maintenir la valeur d'un bâtiment. Sans ces mesures, un déficit d'entretien entraîne une dépréciation de l'infrastructure.

Bien que la Clientis Arena ait été rénovée en 2018, il est crucial de prévoir un fonds d'entretien courant pour éviter des travaux lourds à l'avenir. La norme en matière de gestion immobilière recommande un entretien courant de 1% à 2% de la valeur immobilière. Avec une valeur assurée de 10 855 600 CHF, le budget actuel de 105 000 CHF (25 000 CHF pour le fonds d'entretien et 80 000 CHF pour l'entretien courant) semble adéquat.

#### Conclusion et recommandations

#### Augmentation nécessaire

L'augmentation de 35% des contributions est indispensable pour assurer la pérennité de l'infrastructure sur du long terme.

#### Facteurs principaux

Les coûts énergétiques, l'entretien des installations et l'inflation des matières premières justifient cette hausse.

#### Validation par les communes

Les autorités communales compétentes devront approuver cette augmentation pour garantir le financement à long terme.

Cette analyse démontre clairement la nécessité d'augmenter les contributions annuelles à Erguël Sports SA pour assurer la viabilité financière de la Clientis Arena. L'augmentation de 35% permettra de faire face aux défis actuels et futurs, notamment les coûts énergétiques et l'entretien des installations techniques.

Il est essentiel de rappeler que cette infrastructure sportive joue un rôle important dans la vie communautaire de la région et mérite un entretien de qualité.

#### Cormoret

Avec ses 508 habitants, la contribution de CHF 20.- par habitant s'élevait jusqu'à présent soit CHF 10'160.-. Avec ll'augmentation demandée de 35% à CHF 27.- par habitant, la contribution annuelle s'élèverait à CHF 13'716.-, soit une augmentation de CHF 3'556.- par année.

Le conseil municipal, vous propose d'accepter cette augmentation afin de permettre la poursuite de l'exploitation et la prérénité des infrastructures.

## 5 Prendre connaissance de l'arrêté de compte des travaux du chemin des Fontenettes

Le décompte final des subventions devrait nous parvenir tout prochainement.

De ce fait l'arrêté de compte vous sera présenté à l'assemblée pour autant que nous ayons reçu ce décompte final.



# 6 Prendre connaissance de l'arrêté de compte des travaux de réfection des chemins de finage suite aux intempéries

# Arrêté de compte intempéries chemins finage

Crédit approuvé le 20 juin 2022

	Crédit approuvé	Coûts effectifs	Particip. Ch. finage	Don Alpinfra	Coûts nets
Chemins finage	95 000.00	91 440.50	20 000.00	25 000.00	46 440.50

Différence 3 559.50

## 7 Divers et imprévus

#### Les échos de la bibliothèque

Nouveautés - nov./déc. 2024 (Bulletin 1, 2025)



#### RAYON J. Jeunesse

Le chantier des Monsieur Madame - Hargreaves, Roger Hachette Jeunesse, 2023 Les Monsieur Madame et la rentrée des classes - Hargreaves, Roger, 2024 Les Monsieur Madame : vive le partage ! Hargreaves, Roger Ed.: H. J, 2024

Max et Lili ont des copains réfugiés, Paris, éd. Calligram, coll. «Ainsi va la vie», 2022 Simon va avoir une demi-sœur, (Max et Lili) éd. Calligram, coll. «Ainsi va la vie», 2023 Max et Lili se demandent s'ils sont intelligents, éd. Calligram, même coll., 2023

**Les déchets** Ledu, Stéphanie Niels, Célia, Ed., 2023

Collection: Mes p'tits docs

**Les catastrophes naturelles** Figueras, Emmanuelle ; Milan jeunesse, 2023

Coll.: Mes p'tites questions, Nature;

Les informations Coppet, Catherine de ; Milan jeunesse, 2023

Coll.: Mes p'tites questions, Vivre ensemble

#### MOYEN ET GRAND FORMAT/ALBUMS

**Le mystère des biscuits disparus -** Oscar et Albert, vol. 3; Naylor-Ballesteros, Ch., Kaléidoskope, 2024

Quelque part J. Willis/A. Suvorova,ed Kimane, 2024

**Deux jardiniers** Roulié/Duffaut, 2021 Ed. Chocolat! jeunesse

On a volé le printemps Lallemand/Le Goff, 2024 éd. Auzou On va où? Lallemand/Le Goff, 2024 ed Alice Jeunesse

Max le bidule de l'espace R. Scotton, 2024 éd. Nathan Jeunesse

La Maison Rouge Kosinski Docampo, 2023 éd. Alice

**Le Pestacle** Bel, Maude de/Gréban, Quentin, 2024 Ed. Mijade

L'oiseau de l'hiver Banks, K/Mason, S., 2024 éd. 1 2 3 soleil

**Tête en l'air** Durin, Rémi, 2023 Ed. L'Apprimerie, LaChouetteDuCinéma

**Le monde de tortue** Beigel, Chr./Sandro, J., 2024; éd. Didier jeunesse

Henri l'escargot Macorova, Katarina, ed. Albatros, 2023

**Dans mon corps** FARKAS, Mirjana, 2018

Les enquêtes de Maëlys POMPEI Christine BARBANEGRE Raphaëlle

Le Fantôme du Lac Noir

Concert de folie à Lausanne

Danger à la ferme Du Mont

Micmac chez les grenouilles à Estavayer-le-Lac

Les 12 travaux de Maëlys en Gruyère

T. 26, 2022

T. 27, 2023

T. 28, 2023

T. 29, 2024

T. 30, 2024

#### RAYON ER, Enfants Romans

Journal d'un dégonflé Kinney, Jeff

T. 16 Rock attitude 2021 T. 18 Prise de tête 2023 T. 17 Un coup de génie 2021 T. 19 Chaud devant 2024

#### RAYON JR, Jeunesse romans

Les filles au chocolat	CASSIDY Cathy
------------------------	---------------

T. 8 - Cœur caramel 2021 T. 9 - Cœur cacao 2023 T. 9 1/2 - Cœur cacao 2024

#### **Frissons Suisses**

La fille au collier d'or	Gay Crozier Manuella Dall'Aglio Elena		t. 18
Le temps des sorcières	Voltenauer Marc Chapoulet David		t. 19
Panique au Swiss Vapeur Park	Gréa Philippine de Zamudio Paula		t. 20
Le vol de l'œuf impérial	Rolland, Catherine Rogers Evelyn		t.21
Black justice 4.0	Feuz Nicolas Zorite Paola	t. 22	

#### RAYON BD, Bandes dessinés

Lou! Sonata	Tome 2	Julien Neel, 2023
Les Sisters Fallait pas me chercher! Cap ou pas Cap? Dans tes rêves! Tu veux ma photo? Ca déménage!	Tome 15 Tome 16 Tome 17 Tome 18 Tome 19	Cazanove & William 2020 2021 2022 2023 2024

#### RAYON **D**, Documentaire - classé 'enfants/jeunesse'

Je me défends du harcèlement PIQUET Emmanuelle; Mandel Lisa (ill.), 2016 Allez les filles! PIQUET Emmanuelle; Mandel Lisa (ill.) Dire stop au sexisme, 2018

#### LA GRANDE IMAGERIE, jeunesse

L'Agriculture BEAUMONT Émilie, DELAROCHE Jack, 2022

Tracteurs et engins agricoles BEAUMONT Émilie, DELAROCHE Jack, 2023

#### Victoires. Ces athlètes qui ont révolutionné l'histoire de sport

CASSANY Mia, AYESTARAN Iker, 2023

L'Encyclopédie du vélo MAZAS, Marie, DAYES Céline cyclisme, jeunesse

Martinière Jeunesse 2024

Passion hip-hop COLOZZI, Claudine, RIEMANN Maud Questions-réponses, 2023

#### RAYON AR, Adulte Romans

L'art d'écouter les battements de cœur Sendker, Jan-Philipp, 2014 (Birmanie)

La végétarienne Han, Kang Prix Nobel 2024 (Corée du Sud)

**Jacaranda** Faye, Gaël, 2024 (France/Rwanda)

**Les éphémères** O'Hagan, Andrew, 2024 (Ecosse)

**Le dernier amour de Baba Dounia** Bronsky, Alina, 2019 (Tchernobyl/Allemagne)

Le passeur de livres Henn, Carsten Éditeur : Pocket, 2024

Le Ciel est Beau Ici Aussi Felder, Anna, Éditeur : Alphil; auteur suisse

Ceux qui appartiennent au jour Doude van Troostwijk, Emma; Minuit, 2024

Mon cœur a déménagé : le destin de Folette Bussi, Michel, 2024

Les douleurs fantômes Da Costa, Mélissa, 2022 Ed. Albin Michel

Les Éphémères O'HAGAN Andrew, 2024

**Tata** Perrin, Valérie, 2024

Plus grand que le ciel Grimaldi, Virginie, 2024 (don)

Son odeur après la pluie SAPIN-DEFOUR Cédric, 2023 (don)

La Fille sauvage FERGUS Jim, 2020 (don)
La fille qui s'échappa d'Auschwitz MIDWOOD Ellie, 2022 (don)

#### RAYON AP, Adultes Policiers

Le don du mensonge Une enquête du comm. Brunetti; Leon, Donna (31), 2024

**Le trou** Yrsa Sigurdardottir Editeur : Actes Sud 2024 **L'île de Yule** Gustawsson, Johana, Ed. Calmann-Lévy, 2023

**Celui qui a peur du loup** Fossum, Karin, 2005 **La mort en blanc** Jonasson Ragnar, 2024

Les extradées Feuz, Nicolas; Ed. Rosie & Wolfe, 2024 - auteur suisse

Le Philatéliste Feuz, Nicolas, 2023 (don)

Chute libre T. J. Newman, 2021 (don)







#### Message de l'Association AMACC juin 2024 :

Cette année encore, nous allons tout faire pour que notre village vibre sous les animations.

Le 19 avril, nous avons organisé notre traditionnelle course aux œufs. Celle-ci a attiré une trentaine de personnes pour le repas et 53 enfants ont participé à la chasse aux œufs. Le tout sous un soleil radieux qui a réchauffé tous les cœurs.

Nous avons aussi eu la participation de Stéphanie Grélat qui proposait des grimages ou des tattoos.

Les enfants lui ont fait un bel accueil.

Nous vous annonçons aussi, qu'en 2026, le 4 avril, la course aux œufs fêtera son 10<sup>ème</sup> anniversaire, des surprises vous y attendrons.

Restez attentifs en consultant notre site et nos news sur les réseaux sociaux @amacc .

Les 24 et 25 mai prochains, nous collaborerons à Cormo'Bouge en tenant la buvette où, diverses boissons et petite restauration vous seront proposées.

Nous nous réjouissons de vous y recevoir.

Cette année, les 20 et 21 juin, la traditionnelle Fête du Village (FdV) s'installera comme à l'accoutumée, aux alentours de la salle polyvalente.

Nos stands de nourriture et boissons, notre bourse aux jouets, notre tombola, nos animations diverses, notre château gonflable et nos plages musicales, entre autres, seront à nouveau là pour vous divertir.

Vous en saurez plus sous peu, le programme est en phase finale et vous le retrouverez toutes les infos dans la Bechtel.

Les 13 et 14 décembre prochains, nous organiserons notre traditionnel 11ème Marché de Noël.

Vous trouverez le programme en temps voulu sur notre site et réseaux sociaux, mais l'inscription pour les places d'exposants, est déjà ouverte auprès de : presidence@amacc.ch

Afin que tout ceci puisse se dérouler sans trop de soucis, ainsi que pour les prochaines années, nous serions ravis d'accueillir des forces supplémentaires en notre sein.

Pour conclure, je tiens à remercier au nom de l'amacc, la Municipalité de Cormoret, nos sponsors, partenaires, fournisseurs et bénévoles pour leur soutien.

Au nom du comité, je vous remercie vous toutes et vous tous qui venez assister et vous divertir lors de nos manifestations.

Grâce à vous, notre envie, notre plaisir et notre motivation sont intacts et sommes toujours ravis de vous y voir heureux !

Nous vous souhaitons de passer d'agréables moments auprès de nous durant cette année 2025.

Alain Duport, Président amacc